

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1898)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Notes d'un passant  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-247762>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

que grâce à la munificence du prévôt Siginand, une chapelle placée sous l'invocation de St Augustin, et bientôt un monastère s'élevèrent au milieu de la forêt et que ce monastère reçut le nom de Bellelay. Il prit naissance en 1136, 13 ans après celui de L'Ucelle.

C'est à l'Ordre des Prémontrés qui suit la règle de St Augustin et qui existait depuis 15 années seulement, et à l'abbaye du Lac de Joux que le prévôt Siginand alla demander les religieux destinés à peupler Bellelay.

(A suivre)

JECKER, curé.

## Notes d'un passant

Avez-vous vu la foire, la « foire du petit doigt ? » Ce n'est plus ça, n'est-ce pas ?

Où sont les roses d'autan ? Où est la belle jeunesse saine et gaie qui arrivait jadis, à qui mieux mieux, scrutant les bances, examinant les étalages, acheter pour la mère ou pour la « blonde », le fiche de Noël ou la broche à pierre précieuse qui coûtaient dix sols ? Des « blondes » il y en a bien toujours à la foire, mais quelle différence en général avec celles de mon temps ? Elles ne se contentent plus du fiche maintenant : il faut la « confection ». Et, à l'épingle de dix sols, elles vous invitent à joindre le col et le boa. Le manchon, vous verrez, y passera, car on ne se prive plus d'aucun, de ces objets futile dans nos familles campagnardes. Autrefois les bonnes mains un peu rudes des filles se passaient bien de gants : les plus frioleuses portaient mitaine et, pour en avoir, se les tricotaien, le soir, à la veillée.

A présent, on ne tricote plus guère : les bas on les achète ; les mitaines on n'en fait plus. Aussi regardez les talons des petits frères : ils baillent parfois horriblement.

Et c'est un peu de tout comme cela ! Où en voit-on encore de ces bons schirs de Fahy, comme le père Beureux par exemple, qui s'en venaient à la foire, son morceau de fromage et de pain dans la poche ? on entrait au cabaret piquer un verre de vin, afin de mouiller le pain, et les emplettes faites et l'argent déposé chez le notaire, on regagnait le village, dispos et content.... Et ça laissait de beaux écus sonnantes aux descendants.

Nos vieux villageois, hélas ! laissent aujourd'hui des hypothèques.

Par contre, ils font de copieux dîners à la foire, et les litres vont leur train. Bon Dieu ! je ne leur en veux pas pour autant ; mais si, au moins, ils se contentaient de la petite ripaille 12 fois par an ! Comme tout a changé du côté de la bourse et de l'estomac ! Jadis vous rappelez-vous la Saint Martin : c'était le défilé des tonnelets de vin de la ville au village. Chaque ménage un

expéditeur, nettement imprimé, ajoutait à mes renseignements précédents l'indication du lieu où le coup se préparait ; je connaissais en outre maintenant le destinataire du billet : je réunissons donc entre mes mains assez d'atouts pour engager la partie.

Le bourg — mettons de Saint-Hilaire — se trouve à égale distance de deux stations de chemin de fer appartenant à deux lignes différentes, lesquelles vont se rejoindre trente kilomètres plus loin. En d'autres termes, figurez-vous un triangle dont deux côtés seraient formés par les voies ferrées, avec les stations A et B — que je me contenterai de désigner par ces initiales de convention — comme points extrêmes de la base, au milieu de laquelle serait situé Saint-Hilaire. J'insiste sur ces détails topographiques parce qu'ils ont leur importance, ainsi qu'on le verra.

La voiture publique qui fait la navette entre A et B dessert, par conséquent, Saint-Hilaire sur son parcours.

Dès le jour qui suivit ma seconde trouvaille, je pris le train qui devait m'emmener à A, non sans m'être à tout hasard muni de mon revolver, l'aventure me paraissant de nature à tourner au

peu cossu voulait, pour recevoir les amis, avoir en cave son petit fût. A présent, le fût on l'a toute l'année, et comme on le vide vite, on le remplit souvent.

Quelle est la bonne maman qui n'eut sa toile de ménage ? Quels bons draps, quelles fortes chemises on vous taillait dedans ! Et le milaine qui faisait de si bonnes vestes et de si bonnes culottes ? En trouvez-vous encore beaucoup ? De nos jours on achète les culottes chez Dreyfus ou chez Vierfus : ce n'est pas cher ; mais ils vous en servent pour votre argent !

Calculez ce que ça coûte avec ce que ça dure, et vous verrez ce que valaient la toile bise et le milaine.....

\* \*

A propos de Dreyfus, voilà un nom qui commence à ne plus sonner à si gros carillon partout. Ces jours, quand on lisait un journal français la bonne moitié des colonnes était remplie de l'affaire Dreyfus. Les déclarations du



L'ex-capitaine Dreyfus.

ministre de la guerre ont eu le don d'arrêter un peu le flot d'encres salées qui se répandaient dans la presse parisienne. C'est au point que les deux journaux qui ont le plus soutenu M. le sénateur Scheurer et son ami Mathieu Dreyfus, l'*Aurore* et le *Figaro*, font à leur manière *médi culpable*. L'*Aurore* blâme aujourd'hui le *Figaro*, et au *Figaro*, dont le tirage se ralentissait, paraît-il, on a compris le besoin de s'arrêter, même de jeter un os au public. Pour rester dans la couleur locale, il fallait une sorte de sacrifice d'Abraham dans cette affaire de juiverie, et c'est M. de Rodays, l'un des deux directeurs de la feuille boulevardière celui qui a conduit toute la campagne dreyfusienne dans le *Figaro*, qui se sacrifie. Petit sacrifice de théâtre, du reste, car M. de Rodays qui veut, dit-il, donner ainsi satisfaction à l'opinion, ménage ses effets en annonçant qu'une fois l'enquête Dreyfus-Esterhazy close et l'affaire terminée, il reprendra son poste.

diamant noir. A quatre heures, je descendais à Saint-Hilaire.

Là, j'appris que le notaire — qui était en même temps le maire de la localité — se trouvait absent jusqu'au lendemain. Fâcheux contretemps ! Non qu'il y eût péril en la demeure, mais j'apportais vraiment à cette enquête une passion qui exaspéra mon impatience.

A dîner, j'interrogeai l'hôtesse.

— Connaitriez-vous une propriété à vendre dans les environs ?

— Non, me répondit-elle après avoir réfléchi un instant, je n'en connais point.

J'étais passablement déçue, lorsqu'un maquignon qui prenait son repas dans la même salle que moi éleva la voix.

— Il y aurait bien, dans quelque temps, celle à M. Pardoux.

— Hein ? fis-je.

— Dame, oui, du moins à ce que son valet me disait ce matin.

Son valet ! sans nul doute le correspondant de mon individu !

— Le domaine a-t-il de la valeur ?

Parbleu, on ne jette pas ainsi sa langue aux chiens, et sa bourse, car le petit poste gentil que M. de Rodays occupe au *Figaro* lui rapporte 50,000 fr. par an. En attendant, M. Cornély du *Gaulois* entre au *Figaro* : c'est une bonne fortune pour ce journal.

M. de Rodays, un fin gibier cependant, a mal flairé le vent. Le vent a tourné contre le prisonnier de l'Ile du Diable et toute sa séquelle, et cela ne pouvait guère arriver autrement. Car, au fond de tout ce tapageux scandale, qu'y a-t-il ? quelle leçon en tirer ? quel but poursuivaient ceux qui l'ont monté ?

M. Judet me paraît le faire toucher du doigt dans le récent article qu'il a publié sous ce titre : *Deux méthodes*. Il rappelle qu'en 1887, le ministère de la guerre à Berlin découvrit la culpabilité de deux officiers allemands qui fournissaient à l'étranger des renseignements militaires.

Ils n'exerçaient pas directement leur criminelle industrie, mais livraient leurs notes à un intermédiaire, l'ex-capitaine O'Donan, du 1<sup>er</sup> régiment de la garde prussienne, ancien précepteur du prince Guillaume, aujourd'hui empereur d'Allemagne. C'était un viveur qui fut chassé des rangs pour des raisons encore mal éclaircies et qui, aigri par son malheur, chercha dans l'espionnage un moyen fructueux d'existence et offrit ses services à diverses puissances étrangères. Les deux informateurs, enrôlés par lui, furent frappés sans pitié ; l'affaire cachée soigneusement ne sortit pas d'un cercle très restreint d'officiers et de policiers, et tout d'un coup ils disparurent de la circulation. La *Gazette militaire* annonça simplement qu'ils avaient été congédiés de l'armée « par la mauvaise porte. » Et ce fut tout. Aucun des camarades de ces deux officiers ne sut jamais ce qu'ils étaient devenus et ils n'ont été revus par personne ni l'un ni l'autre.

Un an ou deux après le dénouement de ce drame silencieux, l'ex-capitaine d'artillerie badois Von Ehrenberg, qui battait également monnaie de renseignements pour le compte de plusieurs nations, corrompait, comme O'Donan, trois officiers allemands. Les complices furent, ainsi que leurs devanciers, exclus de l'armée par un système analogue : *ils disparurent également tous les trois, dans les mêmes conditions de mystère absolu*.

M. Judet observe à ce propos que lorsque les Allemands tiennent un traître, ils font le moins de bruit possible, ils épaisissent la nuit autour du réprouvé et coupent ainsi le mal dans sa racine, sans que personne ne leur réclame de comptes.

Tout autre chose en France : on fait tapage, on interroge, on apostrophe l'autorité militaire ; on exige plus de lumière, toute la lumière, le cabinet lui-même est contraint de s'asseoir sur la scielette, et pendant des mois un bruit d'enfer éclate dans la presse.

Ceci semble fait pour décourager, non pas les traitrises à la France, puisqu'on leur fait une telle réclame et qu'on n'admet pas qu'on les punisse à bon escient, mais ceux qui seraient tentés d'en dénoncer comme ceux qui sont appelés à les juger :

— Fichtre ! on peut l'estimer, au bas mot, dans les cent cinquante mille écus !

— Ce Monsieur est-il ici ?

— Non, il voyage, paraît.

L'hôtesse jugea à propos de se mêler à la conversation.

— Un fameux original, allez, il vit comme un ours au Château ; il part, comme ça, des fois, pour des longs voyages, mais on ne le voit jamais au bourg.

— Alors, vous ne le connaissez pas ?

— Si fait, c'est un homme de taille moyenne, plutôt petit, assez gros, et châtain tirant sur le blond.

J'eusse revu en pensée le comte de Maisonneuve, un grand sec, très brun, et dont le signalement ne répondait en rien, par conséquent, à celui du personnage dont il se faisait délivrer la correspondance au bureau de poste de Saint-Nazaire.

Je ne pus guère tirer d'autres renseignements de ces bonnes gens ; mais ceux-là me suffisaient, et de reste, pour le quart d'heure ; je brûlais décidément, et il est aisément d'imaginer dans quelle agitation je passai la nuit.

(La suite prochainement.)

car s'il faut qu'on fouille jusque dans l'intérieur de leur vie, s'ils se voient exposés à toutes les réclamations, s'ils sont mis en quelque sorte dans le cas de se défendre tout autant que le traître, qui voudra encore guêter les Judas et les livrer à la justice du pays ?



Le commandant Esterhazy.

\* \* \*

Après Dreyfus, Panama, — Panama qui revient sur l'eau boueuse, avec le procès d'Arton. La pauvre France n'aura donc jamais fini avec les scandales ?

Je ne veux pas faire tinter, pour les lecteurs du *Pays du dimanche*, cette grosse cloche dont il faut faire un peu les sons criards de ce côté de la frontière ; mais il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'idée de percer l'isthme de Panama est antérieure à M. de Lesseps.

En l'an XII, alors que Bonaparte, premier consul, méditait une descente en Angleterre, un certain Martin La Bastide — qui choisissait mal son moment — imaginait de relier l'Atlantique et le Pacifique en faisant traverser aux navires l'isthme de Panama. Et il déposait à la Bibliothèque nationale deux exemplaires d'un « *Eventail géographique* » où son plan se trouvait exposé.

La Bastide voulait utiliser la rivière San Juan, le lac de Nicaragua et les cours d'eau qui relient ce lac à celui de Managua et à la baie de Fonseca.

Il y avait déjà trois ans que ce projet était déposé à la Bibliothèque, lorsque naquit Ferdinand de Lesseps.

Si l'on remontait plus haut, d'ailleurs, d'autres projets de percement se retrouveraient dans l'histoire.

Des navigateurs portugais, au XVI<sup>e</sup> siècle, avaient élaboré des plans relatifs à cette mise en communication de l'Atlantique et du Pacifique. Ce canal eût abrégé pour eux la route des Indes.

Combien de projets échoueront-ils encore avant la réalisation de ce gigantesque travail ?

Nous en reparlerons peut-être, ami lecteur, si comme au petit oiseau, Dieu nous prête vie.

UN PASSANT.

## POUR NOËL

### La fillette et l'Enfant Jésus<sup>1)</sup>

Près de la crèche une fillette,  
Aux cheveux blonds, au front rêveur,  
A demi cachée, et seulette,  
Semblait prier avec ferveur.  
Dans sa confiance enfantine,  
Elle demandait, à coup sûr,  
A cette Paixvreté divine  
Un coin de son palais d'azur.

1) Poésie inédite qui peut être apprise et récitée à l'occasion de fêtes de famille ou de réunions éructaines.

Et, pour lui marquer sa tendresse,  
Elle énumérait, tour à tour,  
Les présents qu'avec allégresse  
Elle lui ferait en retour :  
Le collier qu'a son cou d'hermine  
Sa marraine un jour a passé,  
Ou bien le bracelet qui dessine  
Son petit poignet enchassé.

Le doux Jésus se mit à dire :  
Chère enfant, donne-moi ton cœur !  
Il n'est rien d'autre qui m'attire,  
Il n'est en toi rien de meilleur.  
Et ce ne sera qu'un échange,  
Puisque je te donne le mien :  
Jeune innocente au regard d'ange,  
Je veux ton cœur, c'est là mon bien ! „

L'enfant essaya de répondre :  
Mon cœur est indigne de vous,  
Ô Jésus, c'est pour me confondre  
Que vous en paraissez jaloux ;  
S'il était pur ainsi que l'onde,  
A vos pieds je l'apporterai.  
Sans hésiter une seconde...  
Mais aujourd'hui je n'oserais. „

A Jésus cet aveu dut plaire,  
Car il sourit et dit encore :  
Je le prends avec sa misère,  
Je le rendrai pur comme l'or.  
Déjà le repentir prépare  
En toi cet heureux changement  
Et bientôt, je te le déclare,  
Tu m'appartiendras doublement. „

Oh ! dans ce cas, je vous le donne,  
Reprit l'enfant avec amour ;  
Car je veux devenir bonne  
Pour vous voir dans le ciel un jour.  
Votre main semait les miracles  
Quand vous cheminiez ici-bas :  
Vous écarterez les obstacles  
Qui pourraient arrêter mes pas.

Ils ont tous deux tenu parole,  
La fillette et le doux Jésus :  
Elle s'est mise à son école  
Pour étudier ses vertus ;  
Et Lui, de sa grâce puissante,  
A transformé ce jeune cœur,  
Au point que l'enfant innocente  
Est désormais tout au Seigneur.

A. S.

\* \* \*

Voici comme pendant de la moderne poésie  
un vieux Noël en patois vadais, inédit, croyons-nous, et qui a bercé plus d'un de nos lecteurs sur les genoux maternels. Il nous est adressé par un aimable correspondant que nous remercions vivement de son « souvenir d'enfant » :

### Noël

Caquai, caquai d'avo le doigt  
Chu l'heu (1) de l'étale  
Nos ain bin oyu puerai  
D'avo nos berbigatees.  
Dé vote bon djo oncha Djosé,  
Nos ain in huvie qu'a bin frai  
Les aibres sont djievrai ) bis  
Dé vote bon djo Mairie )

Vo n'ai dière d'entendement,  
Mon bé l'Oncha Djosé  
De veni ei leudji  
Dain et étale fraide !  
S'vos étin en bon tchapiu  
Vos reboteherin tos ces pertus,  
Que lai bige édjale ) bis  
C'te pore petête airmatte )

— Vos ai bel ai gremonai  
Qu'ai fat aivoi patience :  
To pai lai velle nos sont allai  
Sain trovai résidaince.  
Nos ain qu'in bue et in aine.  
Di monde no sont rebutai.  
Se nos étin rétche, ) bis  
In tiétium no monerai fîte. )

(1) Huis. porte.

## AUX CHAMPS

### Causeuse agricole et domestique.

*La situation.* — Le régime pluvieux si désiré a persisté quelques jours, avec un temps très doux, puis le baromètre s'est relevé et le temps s'est remis au beau ; la température est restée douce pendant le jour ; elle est devenue plus fraîche la nuit. Maintenant nous en sommes à la bise et aux gelées. Si la neige était là, le froid d'hiver, déjà vif, serait complet.

Le temps est très favorable aux céréales en terre ; la température douce a permis, même à celles qui ont été semées tardivement, de prendre un développement suffisant pour ne pas craindre les gelées. En somme la situation des céréales est actuellement satisfaisante et il est à noter que les étendues ensemencées ont été plus grandes que d'ordinaire.

Nous avons eu une quantité de pluie suffisante. Le temps sec permettra d'achever les labours d'hiver.

Si l'hiver avait commencé de très bonne heure, les blés auraient pu être sérieusement endommagés parce qu'ils avaient levé péniblement à cause de la sécheresse et qu'une grande partie avait été semée tardivement ; aujourdhui cet accident n'est plus guère à craindre : les blés semés en bonne saison ont pris de la force et ceux qui ont été semés tardivement ont pu lever dans des conditions convenables.

Dans quelques semaines les blés vont être mûrs dans l'Amérique méridionale et l'on annonce que la récolte sera abondante, notamment dans la République Argentine ; des quantités importantes pourront être envoyées en Europe et contribueront à combler le déficit.

*Vins.* — Le ministre français des finances vient de publier, dans son bulletin de statistique, l'évaluation de la récolte des vins établie par la direction générale des contributions indirectes. La récolte 1897 en France est évaluée à 32 millions d'hectolitres, soit une diminution de 12 millions d'hectolitres par rapport à la récolte 1893 et 12,5 millions d'hectolitres sur la moyenne des dix dernières années. La récolte de l'Algérie est évaluée provisoirement à près de 4 millions d'hectolitres.

\* \* \*

*Des rats et de leur destruction.* — Aux approches de l'hiver, les rats, dont on connaît l'instinct et la sagacité très développés, se réunissent en bandes et envahissent les lieux habités, bâtiment servant à des exploitations agricoles ou industrielles, greniers ou caves, pénétrant partout où ils doivent trouver avec le gîte une nourriture abondante.

Il serait difficile et oiseux de rechercher quelle est l'importance des dégâts causés par la présence des rongeurs dans les endroits infestés ; nous pensons qu'il vaut mieux indiquer à nos lecteurs le seul moyen à la fois sérieux et pratique de se débarrasser de ces hôtes malfaisants.

Ce moyen consiste à diluer dans une quantité d'eau proportionnelle à la quantité de pain qu'on veut employer à l'opération (eau préalablement salée, bouillie et refroidie) le contenu d'un certain nombre de tubes de virus contagieux ; puis à imprégner, au moyen de l'eau ainsi préparée, le pain divisé en petits cubes de 1 centimètre de côté environ et destinés à servir d'appât aux rats et de véhicule aux microbes.

Les rats mangent sans défiance le pain qu'on a semé vers le soir aux endroits qu'ils fréquentent, et introduisent ainsi dans leur organisme les germes de la maladie contagieuse et mortelle à laquelle ils succomberont environ vingt jours après.

Le temps qui s'écoule entre le moment où s'opère l'ingestion du pain préparé et celui où a lieu la mort du rongeur, est quelquefois plus bref ; il est toujours suffisant pour permettre à la contagion de se propager et de faire de nombreuses victimes. Le virus est spécial, en ce sens que son influence ne peut s'exercer sur aucun animal autre que le rat. Les oiseaux de basse-cour, le gibier, les animaux domestiques n'en subissent aucunement les effets.

On trouve ce virus au laboratoire de paranthologie de la Bourse de commerce à Paris, qui in-